

Refuges

- **Les refuges des communautés des Premières nations constituent un lieu de refuge essentiel pour les femmes et les enfants qui fuient la violence.**
- **50 millions de dollars ont été alloués aux refuges pour femmes et aux centres d'aide aux victimes d'agressions sexuelles dans tout le Canada pour les aider à gérer ou à prévenir une épidémie dans leurs installations.**
- **Ceci inclue 10 millions de dollars en financement direct pour 46 refuges d'urgence dans les communautés Premières Nations et au Yukon pour soutenir les femmes et les enfants autochtones fuyant la violence.**
- **Ces nouveaux fonds fourniront aux refuges une capacité supplémentaire pour gérer ou prévenir une épidémie dans leurs installations.**

Si l'on insiste sur l'éclosion dans un refuge pour femmes :

- **Nous sommes au courant des cas signalés de COVID-19 dans un refuge pour femmes autochtones à Montréal.**
- **La santé et la sécurité des membres des communautés, qu'ils résident dans une réserve ou non, est une priorité absolue pour ce gouvernement.**
- **Le gouvernement du Québec est responsable de gérer la situation à Montréal et d'enquêter sur les cas potentiels.**
- **Nous demeurons déterminés à aider les partenaires provinciaux à réagir à cette éclosion.**

Si l'on insiste davantage sur l'éclosion dans un refuge pour femmes

- **En 2020, SAC a alloué 150 000 \$ au refuge pour femmes autochtones pour soutenir ses propres activités et pour soutenir le centre pour sans-abri Jour de la résilience.**
- **Nous continuerons d'offrir du soutien et de répondre aux besoins de capacité de pointe au besoin.**

Données spécifiques aux communautés autochtones

- **Les Premières nations, les Inuits et les Métis risquent davantage d'être touchés de manière disproportionnée par le COVID19.**
- **Nous reconnaissons la valeur de de l'accès et l'analyse de données ventilées, précises, et menées par les autochtones.**
- **Cela contribuera à soutenir les communautés des Premières nations, Inuits et Métis à promouvoir des approches culturellement sûres et fondées sur la science.**
- **Outre un meilleur accès aux tests, les gouvernements doivent procéder à une collecte de données ventilées plus efficace, plus solide et plus systématique.**
- **Nous prenons des mesures actives pour combler ce manque de données.**

Si l'on insiste sur le soutien plus important du gouvernement

- **En plus de l'investissement effectué par SAC, le 23 avril, le Premier ministre a annoncé 10 millions de dollars pour une initiative canadienne de surveillance des données plus importante et plus globale.**
- **Cette initiative établira une approche coordonnée de la modélisation COVID-19 et de l'accès aux ensembles de données, grâce à un réseau national d'experts.**

- **Notre priorité absolue est et restera la santé et la sécurité des communautés des Premières Nations, Inuits et Métis et nous prenons des mesures actives pour combler ce manque de données.**

Si on insiste sur le suivi et la modélisation de la COVID-19 pour les Premières nations, Inuits et Métis

- **Il est essentiel que nous adoptions une approche pangouvernementale pour ralentir la propagation de cette pandémie et protéger tous les Canadiens.**
- **SAC travaille avec les Chefs des Premières Nations, Inuits et Métis, les partenaires de services autochtones et l'Agence de la santé publique du Canada pour soutenir l'identification, la surveillance et la réponse continues à la COVID-19.**
- **Cette analyse de données menée par les autochtones aidera à éclairer l'intervention face à la COVID-19 dans les communautés autochtones.**
- **Nous avons besoin du soutien des provinces et des territoires pour aider les communautés autochtones à obtenir une image complète des données sur les mesures de santé publique.**

Points de contrôle érigés par la communauté de Kanesatake

- **La sûreté et la sécurité des communautés autochtones sont d'une importance cruciale.**
- **J'ai été informé que le Conseil a érigé des points de contrôle routiers pour protéger la population de sa communauté contre la COVID-19.**
- **Dans le contexte où le gouvernement du Québec a lancé son plan de déconfinement, je suis conscient que cette situation soulève des inquiétudes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté.**
- **Services aux Autochtones Canada collabore avec les autorités compétentes, notamment le Conseil de bande, le gouvernement du Québec et la Sûreté du Québec pour trouver une solution équitable et sécuritaire à cette situation.**

Est-ce que SAC a financé ces points de contrôle?

- **La communauté de Kanesatake a reçu du financement pour faire face à la pandémie COVID-19 par le biais du Fonds de soutien aux communautés autochtones. Toutes les communautés sont autonomes dans sa gestion de ce financement qui doit être utilisé dans le respect des lois et des mesures prescrites par les autorités de la santé publique.**
- **Services aux Autochtones Canada est en discussion avec la communauté au sujet de demandes de financement soumises dans le cadre du Programme d'aide à la gestion des urgences (PAGU) pour s'assurer que les dépenses se font dans le respect des lois et des mesures prescrites par les autorités de la santé publique.**

Contexte

La communauté de Kanesatake est située sur la rive nord du Lac des Deux-Montagnes, à la jonction de la rivière des Outaouais, à 53 kilomètres à l'ouest de Montréal. La communauté de Kanesatake compte une population de 2 626 Mohawks, dont 1 377 résidents sur la réserve.

La communauté a mis en place cinq points de contrôle dont un, situé dans la municipalité d'Oka sur la route 344, est considéré illégal par la Sûreté du Québec.

Le grand chef Simon, qui a mentionné ne pas avoir l'intention de lever les points de contrôle tant qu'un vaccin n'est pas disponible, reçoit beaucoup de pressions de la part des propriétaires de commerces de tabac et de cannabis dans la communauté ainsi que de la municipalité d'Oka.

Cette situation crée des tensions importantes dans la communauté. Une mise en demeure a également été déposée par la municipalité d'Oka pour forcer la communauté à retirer ses points de contrôle.

Circonscription:	Various / Divers	
Personne contact:	Stéphane Greffard XXXXX	(418) 951-4047 (819) ...
Consulté:	XXXXX	(819) ...
Parlementaire:	Rebecca Wong	(819) 953-9603
Approuvé par:	Luc Dumont	(418) 648-3270

Première nation Nibinamik - Défaillances des générateurs diesel

- **Nous reconnaissons que de nombreuses Premières nations sont confrontées à des problèmes d'infrastructure et que ces problèmes ont été exacerbés pendant la période de pandémie.**
- **Nous sommes conscients que le 13 mai 2020, la Première nation Nibinamik a déclaré l'état d'urgence en raison de pannes de courant intermittentes de sa centrale diesel.**
- **Les responsables régionaux des Services aux Autochtones Canada sont en contact avec la Première nation Nibinamik et s'efforcent de soutenir le retour d'une alimentation électrique constante dans la communauté.**

Si l'on insiste sur les détails du financement (combien de financement a été fourni à la Première nation)

- **Depuis 2016, Services aux Autochtones Canada a fourni plus de 3,4 millions de dollars pour réparer, moderniser et soutenir l'exploitation et l'entretien de la centrale.**
- **En 2019-2020, SAC a financé la Première nation à hauteur de 900 000 dollars pour l'achat de deux nouveaux générateurs diesel. Ces derniers ont été livrés à la communauté l'hiver dernier par la route de glace.**
- **Le financement de SAC a également couvert la conception détaillée requise pour les installations des générateurs.**

Contexte

Le 13 mai 2020, la Première Nation Nibinamik a déclaré l'état d'urgence à cause de pannes intermittentes de son groupe électrogène au diesel.

Depuis 2016, le Ministère a investi plus de 3,442 millions de dollars à la réparation et à la mise à niveau de la centrale ainsi qu'au soutien des opérations et de l'entretien de la centrale d'électricité au diesel de la communauté. Un nouveau système de commande à dispositif de commutation a été acheté, installé et mis en opération en août 2018 à la centrale d'électricité au diesel. Il devait permettre d'augmenter la capacité de production, d'améliorer le fonctionnement de la centrale et de réduire les coûts en diesel.

En 2019-2020, on a accordé à la Première Nation Nibinamik la somme de 900 000 \$ pour l'achat de deux nouveaux groupes électrogènes au diesel, un de 725 kilowatts (kW) et un de 545 kW. Pendant l'hiver 2019-2020, les deux appareils ont été livrés à la Première Nation, située en région éloignée, grâce à la route de glace. Le financement dans le cadre de ce projet comprenait aussi la conception détaillée des installations d'accueil du groupe électrogène.

Le 6 mai 2020, BJ Tworzyanski (entrepreneur en conception technique) a soumis à l'équipe de projet son ébauche achevée à 90 % du concept, aux fins d'examen et de commentaires.

Le 14 mai 2020, BJ Tworzyanski (entrepreneur en conception technique) a présenté son estimation des coûts de construction des installations pour accueillir les deux groupes électrogènes livrés. Elle se chiffrait à [caviardé]. Le 14 mai 2020, vers 17 h, la Première Nation Nibinamik a publié une déclaration d'état d'urgence datée du 13 mai 2020 pour sa communauté, en lien avec la COVID-19 et les problèmes d'alimentation électrique que la communauté éprouvait avec la centrale d'électricité au diesel.

En début de journée le 15 mai 2020, la Matawa First Nation Management a déposé une ébauche de demande de dépenses en capital secondaires auprès de la Région de l'Ontario de SAC, accompagnée d'une demande de 1,47 million de dollars pour l'installation des deux (2) groupes électrogènes au diesel. La Première Nation espère pouvoir compter sur l'installation des deux nouveaux groupes électrogènes avant la prochaine saison de chauffage hivernal. SAC n'a pas encore confirmé l'approbation d'un budget d'installation.

Les autorités régionales se sont entretenues avec la Première Nation les 15 et 19 mai 2020 et ont appris que l'alimentation électrique a été somme toute fiable au cours de la dernière semaine, avec quelques pannes pendant la nuit. Le directeur général régional de la Région de l'Ontario de SAC, ainsi que le chef et le conseil de la Première Nation Nibinamik sont en train d'organiser une réunion.

Feu de forêt de la Première nation de Pine Creek

- **La sécurité des peuples et des communautés des Premières nations est notre plus grande priorité.**
- **Nous collaborons avec la Première Nation pour offrir du soutien aux personnes touchées et amorcer le rétablissement le plus tôt possible.**
- **Les feux sont toujours actifs et font l'objet d'une étroite surveillance. Les personnes évacuées, sauf celles qui ont perdu leur maison, sont de retour dans la collectivité.**
- **Je tiens à remercier les premiers répondants qui se mettent en danger pour protéger la collectivité.**

Si on insiste sur les précautions prises à l'égard des personnes évacuées

- **Aujourd'hui, plus que jamais, la sécurité des personnes et des collectivités des Premières Nations est notre priorité absolue.**
- **L'équipe d'intervention d'urgence en cas de pandémie a pris des mesures spéciales lors de l'évacuation et du rapatriement des résidents de la collectivité de la Première Nation de Pine Creek pour limiter le plus possible les contacts entre les personnes qui n'habitent pas à la même adresse.**

Si on insiste sur les causes de l'incendie

- **La GRC et le Bureau du commissaire aux incendies de la province mènent actuellement une enquête pour déterminer les causes de l'incendie.**

Si on insiste sur le rôle de la Croix-Rouge canadienne

- **Services aux Autochtones Canada a conclu une entente avec la Croix-Rouge canadienne pour subvenir aux besoins des personnes évacuées des collectivités des Premières Nations du Manitoba; cela comprend les frais d'hébergement et les prestations pour personnes évacuées.**
- **La Croix-Rouge canadienne peut fournir les services suivants : dépannage alimentaire et vestimentaire, hébergement de secours, accueil et information, réunification des familles et autres services personnels. Les personnes évacuées ont aussi droit à une allocation quotidienne pour couvrir d'autres frais.**

Contexte

Le 17 mai 2020, en raison des feux de forêt faisant rage aux environs de la collectivité de la Première Nation de Pine Creek, la chef Karen Batson a communiqué avec le bureau régional du Manitoba de Services aux Autochtones Canada (SAC) pour demander l'évacuation partielle de jusqu'à 50 ménages. À 21 h 15, SAC a approuvé la demande d'évacuation et fait appel à la Croix-Rouge canadienne (CRC) pour subvenir aux besoins des personnes évacuées. La CRC a fourni un hébergement et du soutien à ces personnes, à Dauphin, au Manitoba. Au total, 112 personnes ont été évacuées de la collectivité.

Le 18 mai 2020, les représentants du service local de la GRC et du ministère de la Conservation et du Climat de la province ont signalé aux responsables de la collectivité de Pine Creek qu'il n'y avait plus de menace imminente et que les personnes évacuées pouvaient rentrer chez elles en toute sécurité. Des mesures de protection ont été prises pour 8 résidences de Pine Creek et les efforts se poursuivent pour éteindre l'incendie. En date du 19 mai 2020, 110 des 112 personnes évacuées sont rentrées chez elles. Deux personnes demeureront à Dauphin et continueront à recevoir l'aide de la Croix-Rouge. En date du 19 mai, à 21 h (HAC), les feux sont toujours actifs et font l'objet d'une étroite surveillance. Aucun résident ne s'est présenté au centre de santé en raison de problèmes respiratoires.

Manitoba Hydro ne signale aucune panne d'alimentation dans la collectivité et prévoit que la réparation des poteaux endommagés aura lieu dans les prochains jours. Le Bureau du commissaire aux incendies du Manitoba appuie les mesures d'intervention locales et enquête sur les causes de l'incendie.

La collectivité de la Première Nation de Pine Creek se trouve à environ 437 kilomètres au nord-ouest de Winnipeg et 115 kilomètres au nord de Dauphin. La Première Nation a une population totale de 3 774 personnes, dont 637 vivent dans une réserve.

Circonscription:	Dan Mazier – Dauphin – Swan River - Neepawa
Personne contact:	Brock Holowachuk (431) 337 0034 XXXXX (819) ...
Consulté:	XXXXX (819) ...
Parlementaire:	Rebecca Wong (819) 953-9603
Approuvé par:	XXXXX (819) ...

Blocus de la nation crie Tataskweyak

- **La sûreté et la sécurité des communautés autochtones sont d'une importance capitale.**
- **Nous sommes conscients des mesures prises par les membres de la nation crie Tataskweyak pour limiter l'entrée dans leur communauté.**
- **La Première nation est partenaire de l'Hydro Manitoba dans le projet Keeyask, et les résidents craignent que les déplacements dans leur communauté ne les exposent à un risque de COVID-19. Cette inquiétude est compréhensible.**
- **Nous reconnaissons le droit à des manifestations pacifiques et encourageons les personnes concernées à poursuivre leurs discussions avec l'Hydro Manitoba sur les mesures à prendre pour protéger les résidents de la nation crie de Tataskweyak.**

Si l'on insiste sur les mesures de santé publique prises par l'Hydro Manitoba

- **La sécurité des peuples et des communautés des Premières nations est notre plus grande priorité. Cela n'a jamais été aussi important qu'à l'heure actuelle.**
- **Au minimum, les mesures de santé publique de l'autorité provinciale doivent être respectées.**

- **Nous comprenons que l'Hydro Manitoba a pris des précautions pour les travailleurs avant qu'ils n'entrent dans la Première nation, y compris une période de quarantaine.**
- **Nous aiderons la Première nation à travailler avec son partenaire sur les mesures qu'elle juge appropriées pour protéger sa communauté.**

Contexte

La Nation crie de Tataskweyak est située à environ 800 km au nord de Winnipeg et 120 km au nord-est de Thompson, au Manitoba. La réserve compte environ 2 300 personnes. En 2009, la Nation crie de Tataskweyak, ainsi que la Première Nation de War Lake, la Nation crie de Fox Lake, et la Première Nation de York Factory, a conclu un partenariat pour réaliser le projet de construction de la centrale hydroélectrique Keeyask, d'une capacité de 695 mégawatts, sur le fleuve Nelson.

Le projet englobe l'aménagement d'un campement de construction dans un endroit éloigné, ce qui requiert la contribution d'environ 1 400 employés et entrepreneurs. Les travailleurs sur le site proviennent de partout au Canada et aux États-Unis. Le 22 mars, Manitoba Hydro a réduit les effectifs de Keeyask à 512 personnes, et un changement d'équipe est maintenant nécessaire pour prendre la relève. Un changement devait avoir lieu le 19 mai, avec l'arrivée d'environ 700 personnes au campement. Manitoba Hydro a pris un certain nombre de mesures de précaution à l'avance en exigeant, notamment, que les personnes devant accéder au site se mettent en quarantaine pendant 14 jours avant d'entrer dans la collectivité. De plus, toute personne entrant sur le site doit préalablement subir un test de dépistage de la COVID-19 et respecter les protocoles de distanciation sociale. Dans un affidavit déposé par Manitoba Hydro à la Cour du Banc de la Reine, le médecin hygiéniste en chef du Manitoba indique qu'il a examiné ces mesures et qu'elles sont conformes aux directives de santé publique en vigueur.

Le 18 mai 2020, les résidents de la Nation crie de Tataskweyak ont érigé un barrage dans la communauté. La chef Doreen Spence a déclaré que cela ne visait qu'à perturber la circulation sur le site de Keeyask, et que les mesures prises par Manitoba Hydro ne protègent pas de façon appropriée la sécurité des résidents. Manitoba Hydro a demandé et obtenu une injonction afin d'avoir accès au lieu de travail pour effectuer le changement d'équipe qui a été signifié aux manifestants le 19 mai. Le 20 mai, des médias ont signalé que des résidents de la Première Nation de Fox Lake se sont joints à la manifestation et qu'ils ont érigé un barrage près de l'aéroport de Gillam, qui est utilisé par Manitoba Hydro pour accueillir les travailleurs se rendant au site de Keeyask.

Circonscription:	Niki Ashton – Churchill-Kewwatinowi-Aski	
Personne contact:	Brock Holowachuk	(431) 337 0034
	XXXXX	(819) ...
Consulté:	XXXXX	(819) ...
Parlementaire:	Rebecca Wong	(819) 953-9603
Approuvé par:	XXXXX	(819) ...